



Aux représentants des médias

COMMUNIQUÉ DE PRESSE – Exploitation de la buvette de la Pointe du Grain

Suite à la mise au concours de l'exploitation de la buvette de la Pointe du Grain, le Conseil communal informe qu'il a retenu la candidature commune de MM. Vincent Steudler et Raphaël Lambelet.

Le Conseil communal se réjouit de l'intérêt porté à l'exploitation de la buvette de la Pointe du Grain suite à la mise au concours. Pas moins d'une cinquantaine de dossiers ont été déposés. Il remercie l'ensemble des postulants et tient à relever la qualité des projets, qui ont été soigneusement examinés.

Le choix du Conseil communal s'est porté sur MM. Raphaël Lambelet et Vincent Steudler qui tiendront conjointement la buvette dès le printemps 2019. Il est convaincu que les nouveaux exploitants, habitants de la commune, sauront apporter leur touche créative tout en conservant le cadre fixé et relativement restreint sur les rives du lac.

M. R. Lambelet est pâtissier-confiseur de formation. Il a tenu le restaurant de l'Interlope durant quelques années avant de reprendre l'exploitation des Bains des Dames dès 2006. En 2016, il a également repris le Cercle de la Voile, avec le concours de M. V. Steudler.

M. V. Steudler, journaliste de profession, est fondateur de la Plage des Six Pompes et du Bikini Test à La Chaux-de-Fonds ainsi que de divers festivals. Il a pris la direction de la radio nationale Couleur 3 avant de devenir co-gérant des restaurants des Bains des Dames dès 2014 et du Cercle de la Voile en 2016 en compagnie de M. R. Lambelet.

Le Conseil communal tient tout particulièrement à préserver le site protégé de la Pointe du Grain qui a quelque peu souffert ces dernières années. Il veillera à la protection de cet environnement privilégié et à la conservation du caractère de la buvette, constituée d'une clientèle de baigneurs, promeneurs, habitants ou visiteurs de La Grande Béroche souhaitant profiter d'un cadre « Grandeur Nature ».

Des travaux seront entrepris d'ici la réouverture et quelques aménagements effectués en collaboration avec le service cantonal des affaires vétérinaires (SCAV) et les nouveaux tenanciers d'ici mars 2019, ceci afin de préparer la nouvelle saison et d'offrir un accueil chaleureux aux futures clients des lieux.

Saint-Aubin-Sauges, le 8 novembre 2018

Le Conseil communal

Contact médias : M. Tom Egger, directeur des forêts et domaines,
Tom.Egger@ne.ch, 079 283 03 42